

COMITE DES FLANDRES DE BRIDGE

Compte rendu de l'assemblée générale tenue au Bridge Club de Lille le 16 septembre 2012

Etaients présents :

Membres du bureau : Dominique Neusy, Jean Beaugrand, Jean-Claude Le François, Joséphine Flavigny, Christian Rohart. Excusée : Marylise Bonnaud .

Membres du comité : Philippe Beugin, Marie-Jeanne Bollier, Françoise Dewasme, Gilbert Brisset, Jean Duflot , Christian Guillaud, Jean-Michel Héтуin, Marcel Leflon, Jean Luc Palowski, Jeanine Sittou, Claude Willot, Didier Delaval.

Clubs représentés :

Aire sur la Lys(3), Arras(2), Atout bridge Marcq(2), Auchel(1), Audruicq(3), Bailleul(1), Berck(1), Boulogne/mer(4), Calais bridge club(3), Calais bridge pour tous(2), Cambrai(3), Denain(2), Douai(2), Dunkerque(2), Françaises Bruxelles(1), Hazebrouck(1), Henin-Beaumont(2), Cercle de La Lys(1), Lambersart(3), Lille(3), NoyelleslesSeclin(1), Ronchin(1), SaintOmer(2), Tétèghem(1), Tourcoing(2), Tressin(1), Le Touquet(1), Valenciennes(1), Wasquehal (3), Wattignies(1) et Wimereux(2).
Excusé : Fourmies.

Dominique Neusy, président, ouvre la séance et avant de passer au programme de la journée, communique les informations suivantes :

- excuse l'absence de Patrick Grenthe , président de la FFB ,en compétition à Paris(finale nationale interclubs).
- rappelle que dans le cadre de sa visite des comités, P.Grenthe sera dans les Flandres au cours de la semaine du 10 au 14 décembre (2jrs à fixer).Le programme à finaliser comprendra notamment une réunion avec l'ensemble des présidents de clubs, un déjeuner, un tournoi amical et l'inauguration des nouveaux locaux du comité.
- souhaite la bienvenue à Monique Fonteyne, Présidente de Tressin Bridge, nouveau club du comité adhérent à la FFB.
- remercie les responsables de district pour leur action locale ainsi que Marcel Leflon pour son travail sur le site internet du comité qui a permis publication du bulletin.
- poursuit sa visite des clubs du comité avec participation à leur tournoi de régularité.
- souligne le succès de l'organisation du challenge Deroubaix et remercie à ce titre Patrick Durot, arbitre du tournoi.

Il passe ensuite la parole à **Michel Gouy, inspecteur régional de l'éducation nationale, rapporteur de la convention-cadre passée avec la FFB.**

Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative a signé en juin avec la FFB, une convention- cadre. Cette dernière a principalement pour but le développement de la pratique du bridge dans les établissements scolaires. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'application du plan pour les sciences et les technologies à l'école, lequel préconise l'usage des jeux dans l'enseignement pour développer le côté ludique.

Cette convention transmise à tous les comités autorisera le jeu à tout moment dans les collèges dans le cadre d'un partenariat à mettre en place avec les clubs.

Le recteur adressera une lettre d'information à tous les chefs d'établissements et Michel Gouy se tient à la disposition de tout acteur confronté à des difficultés de mise en œuvre de ce type d'action. Josée Flavigny indique que 355 enseignants dont 55 actifs sont actuellement titulaire d'une licence de bridge. 25 établissements coopèrent déjà dans ce domaine.

Il est prévu à l'échéance de 3 ans une évaluation de l'efficacité de cette action.

Dominique Neusy souligne l'importance de cette convention pour le développement et l'avenir du bridge liés à l'adhésion des jeunes. Il se félicite d'ailleurs de la présence de 18 scolaires, cadets et juniors au challenge Deroubaix.

Après avoir remercié Michel Gouy pour son exposé, il indique que le forfait d'une équipe pour le 1er tour de la finale régionale de la coupe de France nécessite le tirage au sort d'une équipe dispensée de ce tour. Résultat du tirage public: l'équipe de Jacques Kaniewski est dispensée de ce tour.

Après réunion des commissions, il propose aux animateurs et rapporteurs de présenter leur compte-rendu.

Commission féminine : Jeanine Sitton

Jeanine Sitton souhaite une meilleure représentation féminine proposée par les clubs.

Elle félicite le comité pour la qualité du calendrier, souligne la forte participation des dames et leurs bons résultats aux compétitions 2011/2012. Elle termine en demandant plus de souplesse dans l'aménagement des horaires de certaines compétitions réservées aux dames.

Commission développement jeunesse: Josée Flavigny

Dany Masset, rapporteur, souligne le nombre croissant (44) des joueurs cadets. Elle se félicite de la mise en place, les 3 et 4 novembre 2012, d'une détection nationale dont pourrait s'inspirer le comité.

Une détection de « talents » cadets est prévue à Stella Plage les 29 et 30 octobre 2012.

Le budget de 20 000 € réservé aux jeunes a été respecté (19 450 € dépensés).

La colonie de vacances « bridge » couplée avec le festival du Touquet a permis de réunir 68 enfants dont 40 des Flandres. Cette formule sera reconduite en 2013.

Le festival de Biarritz se déroulera les 8 et 9 mars 2013.

La finale régionale scolaires et cadets a été fixée au 31 mars 2013 en présence de tous les initiateurs.

Dominique Neusy exprime toute sa satisfaction pour l'excellent travail accompli pour promouvoir le bridge auprès des jeunes et adresse tous ses remerciements aux différents acteurs.

Commission arbitrage :

Françoise Dewasme, rapporteur, confirme la finalisation du document précisant le rôle de l'arbitre auprès des joueurs. Educateur, organisateur, son rôle consiste plus à réparer qu'à sanctionner.

Son recours devrait davantage être formulé par le joueur fautif.

Elle rappelle l'importance de son action pédagogique, notamment concernant l'utilisation des cartons « alerte » et « stop ».

Une formation des arbitres au logiciel Magic Contest est indispensable dans la mesure où son utilisation est rendue obligatoire pour toutes les compétitions Nationale, Excellence et Honneur.

Il serait intéressant de disposer d'une rubrique arbitrage sur le site informatique.

Commission compétitions : Jean Beaugrand

Marcel Leflon, rapporteur, rappelle les points suivants :

- mise en place de la DN3 par paires. Cette nouvelle épreuve, organisée au stade de la ligue, se joue à 34 paires. 12 issues de l'excellence et 22 réservées aux paires classées 1ère série nationale et majeure. 2 paires remplaçantes devront obligatoirement être présentes et qualifiées d'office en finale de ligue excellence en cas de non participation à la DN3.

- ouverture non obligatoire de l'excellence aux paires 2^{ème} série promotion.
 - suppression des convocations écrites étendue à toutes les épreuves « honneur » et 2^{ème} division. Les convocations resteront disponibles sur le site internet du comité.
 - inquiétante baisse de la participation aux épreuves « espérance ».
- Les présidents de clubs disposant notamment d'une école de bridge sont invités à inciter les débutants à s'inscrire et participer à ces épreuves. Il est rappelé la gratuité de l'inscription aux qualifications de l'épreuve « espérance par quatre ».
- étendre l'utilisation des boitiers bridgemate.

Nouveau siège du comité :

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2012, le comité a décidé l'acquisition d'un nouveau local situé au 1, square Jean Monnet à Loos lez Lille.

Ce local abritera le siège du comité et son secrétariat administratif. Le montant de l'achat, travaux compris, s'élève à 250 000 € financés sur les fonds propres de l'association, complétés par un prêt de 50 000 € de la FFB au taux du livret A sur 10 ans.

Les travaux de restauration débutent ce lundi 17 septembre, pour une prise de possession prévue fin novembre et une inauguration à l'occasion de la visite du président de la FFB programmée entre les 10 et 14 décembre.

Rapport moral :

Jean Beaugrand atteste que les réunions du comité et du bureau se sont tenues conformément aux statuts et aux nécessités de fonctionnement.

Il donne lecture du palmarès complet de la saison 2011/2012 repris dans le bulletin du comité.

Il convient de retenir les chiffres suivants :

-nombres de licences enregistrées : 3848 dont 284 scolaires, 50 cadets, juniors et 173 divers comprenant notamment 103 droits étrangers. L'ensemble réparti sur les 42 clubs affiliés au comité. A noter le pourcentage de seniors licenciés : 85,5%

-compétitions : - 1595 paires engagées contre 1571 la saison précédente.

- 757 quadrettes contre 763 en 2010/2011.

Il est constaté une légère diminution des participations à certaines épreuves seniors, paradoxal eu égard au nombre de licenciés seniors. Il serait souhaitable d'avoir plus de participants aux interclubs véritable reflet du dynamisme des clubs.

Le comité a organisé 12 finales de ligue dont 4 par paires, hors simultanés comité ligue, et 8 par quatre.

Huit paires et onze quadrettes sont championnes de ligue.

Sur le plan national, le palmarès fait apparaître 4 titres de champion de France. Celui de scolaires par quatre (coupe de st Cloud) dont l'initiatrice est Dany Masset du collège Jean Jaurès à Aire sur la Lys et celui des juniors par paires.

Enfin, il convient de citer le titre de champion du monde senior excellence par quatre de l'équipe de France de Patrick Grenthe et Philippe Vanhoutte obtenu après le titre européen de Dublin.

-scolaires : la saison 2011/2012 a vu passer le nombre des scolaires de 339 à 284. Ce n'est pas faute de l'excellent travail réalisé par Josée Flavigny et son équipe. Le palmarès, les manifestations, stages et communications relayés par les différents médias en sont les premiers témoins.

Merci aux sponsors (Société Générale et Conseil Général) ainsi qu'aux différents acteurs (FFB, moniteurs et initiateurs) qui voient leurs efforts récompensés.

Le comité a organisé des stages de remise à niveau des moniteurs et des arbitres de clubs. Il reste attentif à l'évolution des méthodes et des outils.

Les responsables de districts ont tenu les réunions préparatoires à l'organisation et à la mise en place des épreuves qualificatives dans les clubs afin de mieux appréhender les différentes tâches correspondantes.

Le président D. Neusy a déjà visité une vingtaine de clubs. Ces visites qui seront poursuivies au cours de la saison permettent aux présidents ou responsables des clubs de faire remonter toutes les informations utiles à la vie du comité.

Pour terminer, le comité des Flandres a décerné la médaille à 10 membres des clubs et remis les trophées du bridge scolaires à 5 élèves.

Soumis au vote, **ce rapport est approuvé à l'unanimité.**

Rapport financier:

Christian Rohart présente le bilan des comptes 2011/2012 qui fait ressortir un solde positif de 2297,87€ contre 6 659,77€ pour celui de l'exercice précédent.

Il convient de tenir compte dans ce bilan d'une provision de 10 000€ nécessaire à la réalisation de travaux dans les futurs locaux du comité.

Les produits sont globalement identiques à ceux de l'année précédente complétés par l'apport d'Amplifon (3000€) et le solde du bilan de la FFB. Les comptes de l'exercice précédent ayant dû être arrêtés en août 2011 sans ce bilan.

2 postes de charges ont sensiblement augmenté :

-les frais d'épreuves du comité qui passent de 3147,70€ à 5886,46€ en raison notamment de la duplication des données préparées.

-les frais de déplacements des membres du comité qui passent de 4989,21€ à 7137,61€ en raison du défraiement des responsables des compétitions et de l'augmentation du prix des carburants.

En contre-partie, la suppression de l'envoi de convocation a permis de diminuer les frais PTT.

Le nombre de licences payées reste stable (3342 pour 3336 en 2010/2011 auquel s'ajoutent 49 licences cadets/juniors et 277 scolaires).

Pierre Honvault, commissaire aux comptes, présente son rapport sur le contrôle des comptes du comité des Flandres pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

Après vérification des comptes annuels présentés par le trésorier, le bilan s'élève à 279 214,40 € et fait ressortir un résultat positif de 2 297,87 € pour 6 659,77 € lors de l'exercice précédent.

Les fonds propres de l'association s'élève au 30 juin 2012 à 240 046,53 €.

Ces comptes n'appellent aucune observation particulière et sont déclarés sincères.

Le commissaire recommande à l'assemblée d'approuver ces comptes et d'accorder un quitus total et sans réserves au Président et au Trésorier et aussi à voter toutes leurs félicitations pour leur gestion.

Soumis au vote, **le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

Questions diverses :

Dominique Neusy signale que la modification des statuts de la FFB examinée lors du conseil fédéral d'octobre entrainera une modification des statuts de chaque comité. Les membres voteront pour une équipe et non plus pour des individualités.

Le comité a été fortement impliqué dans l'organisation des jeux mondiaux de l'esprit qui se sont déroulés à Lille du 9 au 23 août.

Le comité du Val de Marne n'a pas réglé, à ce jour, son transfert de locaux. Les épreuves organisées dans ce comité (Nogent) restent aléatoires.

L'opération « bridger ensemble » est reconduite (1 adhérent + 1 invité) du 1^{er} août au 4 novembre.

Il serait judicieux, en association avec les clubs, de profiter de cette période pour organiser une campagne d'information auprès des jeunes.

Jean-Claude Le François informe l'organisation par le comité d'un stage de formation d'arbitre de club qui se déroulera les 5/6/8 et 9 novembre 2012 (15 inscrits). Il n'y aura pas de stage de formation au monitorat. Il rappelle que les présidents de club peuvent contacter leur conseiller général potentiellement susceptible de leur apporter une aide financière.

Au cours de la réunion, le Président a procédé à la remise des trophées du bridge scolaire à 7 élèves et des médailles du comité à 20 membres présents ou représentés par leurs présidents de clubs. Il a remis à Jean-Claude Le François la médaille de bronze de la FFB et félicité tous les récipiendaires.

Dominique Neusy clôture l'assemblée en remerciant les participants et en adressant ses félicitations et ses plus vifs remerciements à Michel Sachy, président du BCL, et à toute son équipe pour l'organisation de cette journée et l'excellent déjeuner préparé et servi sur place.

*
* *